

Les Jardins du Loup

Association pour le développement de l'agroécologie et la permaculture

BULLETIN D'ADHÉSION 2015

NOMPRENOM.....

Représentant(e) de la société / Association

ADRESSE.....

Code Postal Commune.....

Mail.....@.....

N° Tél.N° mobile.....

Montant de la cotisation 2014 :

- particuliers, personnes physiques : 15 €
- professionnels, personnes morales : 50 €
- Membres bienfaiteurs (50 € minimum)

Je veux soutenir l'association avec un don de : €

L'association Les Jardins du Loup est reconnue d'intérêt général et vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt :

Réduction d'impôt de 66 % des sommes versées dans les limites de 20 % du revenu imposable.

Si le don dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Mode de paiement : Chèque à l'ordre de «Les Jardins du Loup»

J'ai pris connaissance des statuts et de la charte de l'association «Les Jardins du Loup» et adhère à ses valeurs.

Date :

Signature

A retourner, avec votre règlement à :

LES JARDINS DU LOUP - 781 ROUTE DES GORGES - 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

Droit à l'image : L'association se réserve le droit d'utiliser votre image (photo libre de droit) dans le but de communiquer sur ses activités, sauf demande expresse de votre part.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi «informatique et libertés» no 78-17 du 6.01.78).

Association *Les Jardins du Loup*

Les Jardins du Loup

Association pour le développement de l'agroécologie et la permaculture

STATUTS & CHARTE 2015

OBJET STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION :

L'association LES JARDINS DU LOUP a pour but de :

- **Expérimenter et développer les pratiques liées à une agriculture naturelle** et respectueuse de l'homme et de la nature (agroécologie, permaculture).
- **Transmettre les connaissances et éduquer** à l'environnement et au développement soutenable en milieu rural et/ou urbain
- **Favoriser** le lien **social** et le **développement personnel et artistique** des personnes.
- **Préserver et valoriser** le patrimoine et l'écosystème de la **vallée du Loup**.
- **Privilégier** les actions tournées vers les **publics en difficulté**.
- Les activités de l'association pourront prendre toutes les formes légales lui permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- L'association peut acquérir ou louer des terrains pour développer ses activités.

MOYENS :

LES JARDINS DU LOUP se propose d'atteindre ses objectifs par divers moyens, dont :

- L'organisation de stages, d'animations, de soirées à thème, d'ateliers divers,
- La mise en réseau favorisant l'échange de savoirs, l'entraide et le partage des moyens humains ou matériels,
- La production d'aliments de qualité issus d'une agriculture naturelle,
- L'assistance technique auprès de particuliers, collectivités locales et professionnels,
- L'impulsion et le développement de projets de jardins privés ou collectifs et leur accompagnement,
- La recherche et l'expérimentation de procédés à impact positif sur l'environnement,
- La vente de tous produits entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- La pratique de toute activité en accord avec l'éthique sociale et environnementale de l'association. Elle peut acquérir ou louer des terrains pour développer ses activités.

CHARTRE ÉTHIQUE

L'association LES JARDINS DU LOUP vise à développer les principes et techniques naturels respectueuses de l'homme et de la nature.

Elle est libre de tout mouvement spirituel ou politique, de toute barrière ethnique ou générationnelle ; Elle vise à favoriser les actions tournées vers les personnes en difficulté sociale ou professionnelle.